

Malheureusement aujourd'hui, nous assistons non pas à une prolifération en terme de nombre d'armes nucléaires, mais principalement en terme de « qualité », c'est-à-dire des armes qui vont plus vite, plus loin et qui sont plus précises. Nous sommes face à danger aujourd'hui créé par seulement 9 Etats. La question du terrorisme reste à suivre de près, mais il apparaît dans les faits extrêmement compliqué qu'un groupe de terroriste puisse posséder et utiliser une arme nucléaire. Mais, même si nous sommes conscients des difficultés, il est important de souligner que 122 Etats, dont la Tunisie, ont pleinement participé et adoptée à l'ONU le 7 juillet 2017 un Traité créant une interdiction complète des armes nucléaires. Ce fut une démarche compliquée et extrêmement positive qu'il faut souligner. Ce fut une démarche réalisée par des Etats qui ont pris conscience qu'ils devaient agir contre ceux qui possèdent des armes nucléaires. Ce traité a déjà 33 ratifications, il entrera en vigueur en 2020 une fois le chiffre de 50 atteint. Il serait dommage après tous les efforts réalisés par la diplomatie tunisienne, qu'elle ne fasse pas partie de ce groupe.

Que pensez vous de ceux qui pensent que la meilleure protection du monde contre l'usage de ces armes et de veiller à un équilibre entre les deux pôles ?

C'est une grande illusion ! C'est croire qu'il n'y aura ja-

Aujourd'hui Nous sommes face à un danger créé par seulement 9 Etats !

mais d'utilisation volontaire ou accidentelle de ces armes nucléaires. Or, ce n'est pas possible de faire un tel pari. Nous ne pouvons pas faire reposer la sécurité des populations civiles sur un facteur « chance ». Peu importe qu'une détonation nucléaire ait lieu en Europe, en Asie, ou même en Amérique ; nous en subissons tous - et donc les tunisiens aussi - les conséquences humanitaires, climatiques, sécuritaires et économiques. Et c'est alors toute notre société qui sera pour toujours changée ! C'est pour cela que tous les Etats doivent s'engager pour l'interdiction des armes nucléaires, et que nous

appelons la Tunisie et son nouveau Président à poursuivre son action et à signer le TIAN.

Abolition des armes nucléaires est-il synonyme d'abolition des recherches même sous des causes civiles ?

Non. Notre campagne travaille que contre les armes nucléaires et la politique de dissuasion qui met en œuvre ces armements. D'ailleurs, le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) reconnaît le droit à un usage pacifique de l'énergie nucléaire, c'est-à-dire autant à des fins médicales que pour la production de l'électricité.

Comment convaincre concrètement les Etats à abolir les armes nucléaires ?

Le droit est le premier des moyens. C'est pour cela qu'il fallait qu'il existe un traité in-

terdisant les armes nucléaires. Jusqu'à présent cela n'existait pas, ce qui était quand même une anomalie. En parallèle de cette pression juridique, va s'exercer une pression économique, mais aussi morale et éthique. Il n'y a qu'à voir comment les propos que le Pape François a tenus à Hiroshima

et à Nagasaki ont créé des remous par exemple en France. La pression populaire enfin doit permettre de pousser les gouvernements à s'interroger sur la réalité des choix opérés en matière de défense et notamment sur le fait de vouloir se protéger avec une arme de destruction massive !

La France n'a pas encore ratifié le Traité de l'ONU sur les armes nucléaires ? Pourquoi ?

Effectivement, elle combat même de façon des plus fortes ce traité et essaye même de réaliser des pressions contre les Etats qui souhaitent le signer. Pour le moment, le président Macron pense que la dissuasion est le moyen de se

défendre et de pouvoir peser dans les relations internationales. Pourtant si l'on regarde la réalité, c'est une illusion de croire que la France est pleine-

duNord ?

La Corée du nord est le dernier Etat à avoir accédé au rang de puissance nucléaire. Il est évident que cela crée un danger

Nous ne pouvons pas faire reposer la sécurité des populations civiles sur un facteur « chance »

ment protégée par cette arme ; nous pourrions la comparer à la Ligne Maginot nucléaire. En effet les failles sont grandes, par exemple face aux risques cyber. Mais il est important de souligner que si le gouvernement ne veut pas encore avancer, des villes comme Paris et Grenoble et plusieurs dizaines d'autres ont fermement indiqué leur soutien au traité d'interdiction des armes nucléaires ; tous comme des parlemen-

plus grand pour la Corée du Sud, comme pour le Japon. Mais, les armes nucléaires françaises, comme chinoises, pakistanaïses ou encore israéliennes font aussi peser un danger mondial. Si chaque situation est particulière, il n'est pas acceptable que ces Etats, aux régimes politiques très différents possèdent des armes de destruction massive et fondent leur politique de défense sur la menace d'utilisation de celles-ci.

La pression populaire enfin doit permettre de pousser les gouvernements à s'interroger sur la réalité des choix opérés en matière de défense et notamment sur le fait de vouloir se protéger avec une arme de destruction massive !

taires, et hommes politiques (comme H. Morin ou P. Quilès tous les deux anciens ministres de la défense). La diplomatie française fait désormais face à une réelle contestation.

A quoi sert l'ICAN, Prix Nobel de la paix 2017 ?

La Campagne ICAN sert à mobiliser l'opinion publique, à éveiller les consciences des acteurs politiques devant ces dangers, à encourager la jeunesse à s'investir dans la vie associative et politique de leur Etat en leur montrant qu'il est possible d'agir. C'est pour cela par exemple que ICAN France, travaille avec la jeunesse tunisienne, en apportant une expertise. Résultats : des Etudiantes ont participé en 2018 à la ICAN Académie Francophone, d'autres sont allées à l'ONU à New York rencontrer des diplomates tunisiens. Elles ont publié des tribunes dans la presse tunisienne et enfin elles organisent avec nous cette semaine des actions ; tous ceci car elles veulent voir leur Pays rejoindre les premiers Etats signataires du Traité d'interdiction des armes nucléaires.

Que pensez-vous du danger que représente la Corée

Comment peut-on abolir l'utilisation des armes nucléaires, quand on sait que les Traités de 1968 et 2017 mettent en place un régime « permissif » pour les grandes puissances ?

C'est la grande différence entre le Traité de non prolifération nucléaire (TNP de 1968) et le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN de 2017). Les interdictions et les obligations sont clairement énoncées dans le TIAN ; de plus dans celui-ci tous les Etats sont égaux. Le TIAN vient « corriger » et améliorer ce qui n'avait pas été inscrit dans le TNP. Une nouvelle fois, on peut trouver que les traités ne servent pas à grand chose, mais imaginons un seul instant que ces traités n'existent pas et alors nous serions dans une anarchie nucléaire ou les petits Etats n'auraient aucune possibilité de se faire respecter et d'apporter leur voix dans le concert diplomatique mondial. Le droit est notre arme, à nous de l'utiliser, de le mettre en œuvre pour assurer la sécurité de nos familles et des générations futures.

recueillis par Sonia Chikhaoui